



Toute l'actualité
sur le portail
www.arleux.fr

De Vous à Nous

Informations municipales - N° 206 - Mars 2014

23 mars : élections municipales et communautaires.

Ce 23 mars, vous allez élire vos représentants au Conseil municipal de notre ville.

C'est un acte important et un rendez-vous à ne pas manquer ; il y va, à terme, de l'avenir des Communes.

Vous le savez, la Loi de mai 2013 a modifié en profondeur notre mode de scrutin et, par voie de conséquence, va changer nos habitudes.

Désormais, nous sommes astreints au scrutin de liste (contrairement au scrutin uninominal où nous comptons le nombre de voix obtenues par chaque candidat).

C'est le nombre de bulletins (sans aucune rature ni panachage) obtenus par chaque liste qui comptera.

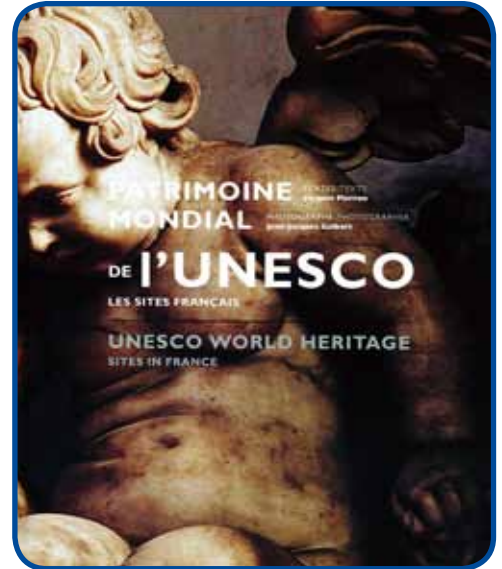
Une seule rature sur un bulletin et ce sera un bulletin nul.

Ainsi, chaque candidat d'une liste obtiendra le même nombre de voix.

Autre changement de taille imposé par la Loi, il faudra désormais une pièce d'identité pour pouvoir voter (carte d'identité, passeport.. etc..).

Enfin, compte-tenu du changement de mode de scrutin et du fait qu'il n'y a que deux listes déposées, il n'y aura qu'un seul tour !

Alors, ce 23 mars 2014, venez remplir votre devoir de citoyen, attachés que vous êtes aux Communes et à leurs élus.



Patrimoine Mondial de l'UNESCO Les Sites Français.

Le Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, depuis 1972, a en charge de tout mettre en œuvre afin de sauvegarder les sites constituant le patrimoine culturel et naturel ayant une valeur universelle exceptionnelle.

La France, avec plus d'un siècle d'intérêt pour le patrimoine, est un des pays fondateurs de la Convention du Patrimoine Mondial. La France, de par la grande diversité de ses sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial, 38 sites ainsi classés, témoigne de sa réelle volonté d'identifier, de sauvegarder et de valoriser son patrimoine. Ce magnifique ouvrage offre un voyage unique et inoubliable à travers des biens aussi différents que Le Mont-Saint-Michel, Les Places de Nancy, La Cathédrale de Bourges, Les Fortifications de Vauban, Les Beffrois de France, pour ne citer qu'eux.

Un écrivain, Jacques Pierron et un photographe, Jean-Jacques Gelbart se sont associés pour produire ce magnifique ouvrage. Grâce à ce livre, vous êtes invités à la découverte et à la contemplation de chacun des trésors classés en France. Cet Ouvrage empli de beautés exceptionnelles vous tend les bras et vous attend dans votre bibliothèque.



Au comité de la foire à l'ail fumé.

La grande famille des bénévoles s'est réunie à la salle des fêtes Henri Martel pour son traditionnel repas des bénévoles.

Après avoir excusé l'absence naturelle, pour des raisons de santé, de Sylviane Bonk, présidente de l'association du Comité de la Foire à l'Ail fumé, le trésorier, Jean-Paul Craye, fit une présentation succincte des comptes de l'année 2013.

Il remercia la municipalité pour le partenariat qui permet, chaque année, d'assurer le succès de l'événement de la rentrée de septembre.

A son tour, Patrick Masclet, maire de la commune, remercia chacun des bénévoles présents pour l'investissement apporté. Il les invita à profiter pleinement du repas préparé à leur intention par le traiteur local Bertrand Merlin mais aussi de l'animation faite par le trio DLS. Absente physiquement, Sylviane Bonk n'a pas pour autant délaissé ses petites mains ; à distance, de consignes en consignes, elle aura supervisé toute la journée et même laissé un petit mot que lut, avec émotion, Michèle Mawart.



Conseil municipal des enfants.

Comme des grands, après une journée de classe bien remplie, les jeunes conseillers municipaux d'Arleux, tout juste âgés de 8 à 10 ans, ont calmement pris place autour de la table de la salle d'honneur de la mairie pour une réunion placée sous la présidence du Maire de la commune, Patrick Masclet.

Après quelques explications préliminaires, des petits rappels d'éducation civique, Noémie Alluin fut désignée secrétaire de séance et elle procéda à l'appel sous l'œil attentif de Laurence Mory, Conseillère municipale déléguée aux relations entre les générations.

L'émotion était palpable, d'autant plus que l'Agence France Presse (A.F.P) avait installé sa caméra dans le cadre d'un reportage consacré aux activités du maire.

L'ordre du jour appelait tout d'abord la mise en place d'un règlement intérieur, une charte officielle pour



permettre aux séances de se dérouler dans de bonnes conditions : cela fut voté à l'unanimité. Lors de la séance d'installation du Conseil, les élus des deux écoles avaient été sollicités pour proposer un emplacement pour un nouveau buste de Marianne mais aussi pour un panneau reprenant le nom des écoles et les valeurs fondatrices de notre République : Liberté, Egalité et Fraternité. Frédérique Détrez, adjointe au maire chargée des écoles, pris note des propositions très réfléchies des uns et des autres. Elle lança ensuite la discussion sur les projets et autant dire que les jeunes ont laissé libre cours à leur imagination. Sans doute faudra-t-il une autre réunion pour la mise en place opérationnelle des toutes premières actions.

Du sport à l'école.

Cette année, la rencontre inter – écoles a réuni 300 élèves allant de la Moyenne section de Maternelle aux CM2 des écoles Bouly Richard et François Noël. Elle permet de conclure, d'une façon ludique, le cycle mis en place dans les écoles par notre éducateur sportif.



Les jeux d'opposition étaient à l'honneur avec différentes situations permettant de coopérer, s'opposer mais aussi s'amuser et rigoler.

3 temps étaient proposés : le lundi après midi était le rendez vous de nos CM1 CM2, le mardi matin celui des maternelles, enfin le mardi après midi celui des CP-CE1 et CE2

5 jeux ludiques étaient proposés en fonction des tranches d'âge. Les plus jeunes enfants ont ainsi pu participer

à l'écureuil en cage, à l'île aux pirates, aux cerceaux brûlants Pour les plus âgés, de vrais jeux de lutte étaient proposés dont le but était de pousser, tirer, renverser et immobiliser.

A la fin de cette heure et demi d'activités, un goûter a été proposé ce qui leur a permis de se remémorer leurs exploits.

Le prochain rendez vous est déjà donné pour les parcours du cœur scolaires qui auront lieu le 4 Avril 2014.

Vancances d'hiver, 1^{ère} semaine.

40 enfants âgés de 3 à 12 ans ont fréquenté l'accueil de loisirs sans hébergement du 24 Février au 3 mars.

L'équipe d'animation avait choisi d'aborder les métiers sous une forme ludique. Ainsi chaque enfant pouvait compléter la phrase « quand je serai grand, je serai » au fur et à mesure des journées.

Lors de la première semaine, les 2 groupes d'enfants (les 3-6 ans et les + de 6 ans) ont tour à tour été cuisinier, peintre, jardinier lors de multiples activités manuelles (préparation de gâteau, plantation, fresques, construction de toques et d'appareil photo ...).

Les enfants se sont ensuite mis dans la peau d'aventuriers en allant passer la journée dans la pleine de jeux de Funny parc avec au programme piscine à balles, toboggan,



Déplacement à Funny Parc.



Les joies du toboggan !

parcours, lancer de balles, tunnel laser....

Une animation studio photo était également proposée le jeudi où chaque enfant est venu habillé en fonction d'un métier choisi. Ils ont ainsi découvert avec plaisir les métiers de photographe et de mannequin.

Enfin la semaine s'est terminée par le traditionnel grand jeu dans lequel les enfants sont devenus de vrais détectives pour retrouver le collier perdu de Séverine.



Quand je serai grand, je seraisapeur-pompier !

Séjour à la montagne.



Nos 14 jeunes sont maintenant rentrés de leur séjour à la neige passé au Grand Bornand.

Ce séjour a été rendu possible grâce à la participation des parents, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Commune d'Arleux.

Initiation à l'informatique.

Autrefois assurée par le Point Info Famille Itinérant, l'initiation à l'informatique est maintenant faite directement par la Commune.

Grâce à un équipement de très grande qualité (financé en partie par le Conseil général), les participants à l'atelier informatique peuvent désormais se former en présence de Jean-Marie BIGET, qui assure un cours chaque mardi après-midi.

Les premières séances ont été consacrées à connaître l'essentiel de la composition d'un micro-ordinateur ainsi que de son système d'exploitation.

Rapidement, les participants ont utilisé des logiciels de navigation pour accéder à internet ; l'objectif pour beaucoup étant de pouvoir rentrer en contact avec de la famille souvent éloignée.

Jean-Marie BIGET a prévu dans sa progression l'usage de logiciels libres, simples, qui permettront une application dans la vie courante.

Renseignements et inscriptions auprès de Marie DERAÏN en mairie (03.27.94.37.37) ; coût de la séance : 1,50€.



CULTURE.

Concert de chorales.

Pour le 5^{ème} rassemblement de chorales organisé le dimanche 16 février à la salle Henri Martel, le Chœur du moulin dirigé par Sébastien Gratia et l'association AMIE présidée par Béatrice Farine se sont mobilisés pour accueillir à leurs côtés les chorales Vox Cantabile de Noeux-les-Mines et Crescendo de Neuville Saint Rémy.

Dans des registres très différents les uns des autres, les prestations des trois chorales ont unanimement été appréciées.

Le public fut parfois très surpris que ce soit par le patois et la brillante interprétation noeuxoise des molettes

d'Edmond Tanière ou par le folkore des Neuillois transformés en gymnastes le temps d'un chant composé d'uniques vocalismes. De son côté, le chœur du moulin a repris des chansons contemporaines qu'il affectionne, Zazie, Souchon, Voulzy, Julien Clerc, mais aussi une brillante assasymphonie de l'opéra rock Mozart.

L'ensemble ne pouvait se terminer sans un chant commun, ce fut le cas avec un puissant Arsène Lupin, gentleman cambrioleur. Avec la mobilisation de l'association AMIE, la vente de boissons et friandises, de programmes et de cases donnant lieu à une loterie grâce à des lots achetés et récoltés auprès des commerçants locaux, les recettes ont du être au rendez-vous et nul doute qu'elles contribueront à doter l'école municipale de musique de nouveaux instruments.



ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Ce qui change (Loi n°2013-403 du 17 mai 2013).

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral a instauré d'importantes modifications :

- abaissement de 3 500 à 1 000 habitants du seuil

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : **le panachage n'est plus autorisé.**

Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant **un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats** (Les candidats au siège de conseiller communautaire étant obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal). Vous ne votez qu'une seule fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

au-delà duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel de liste ;

- élection au suffrage universel des conseillers communautaires des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dans le cadre des élections municipales (C.A.D)

Le vote par procuration.

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur de son choix.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à deux conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

En cas d'absence programmée, vous pouvez d'ores et déjà établir une procuration. La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. Depuis cette année, vous pouvez télécharger, remplir puis imprimer le formulaire sur le site «service-public.fr» ou sur le portail de la Commune «arleux.fr». Le formulaire complété doit toujours être déposé auprès d'une de ces autorités qui le transmettra elle-même en mairie.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter (Loi du 17 mai 2013).



TRAVAUX.



Entretien de l'éclairage public au lotissement des berges du canal.



École Bouly-Richard.



Remplacement d'un mât de signalisation pour les piétons, détérioré par un véhicule et courageusement sans laisser d'adresse (coût pour la collectivité : 1200€, non remboursés par l'assurance).



Assainissement du chemin de la rivière, tronçon de raccordement au réseau de la rue de la chaussée (chantier C.A.D).



Travaux à l'école F.Noël (services municipaux).



École F.Noël, dépose de l'ancien abribus par les services municipaux et pose du nouveau par le Syndicat des Transports (S.M.T.D).

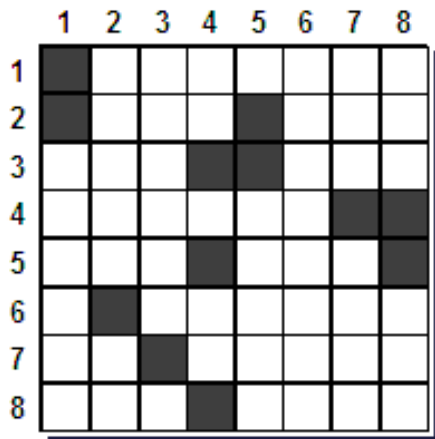


Amélioration de l'accès pour le parking annexe de la gare.



Travaux d'élagage avant l'ouverture du camping municipal.

Problème 206



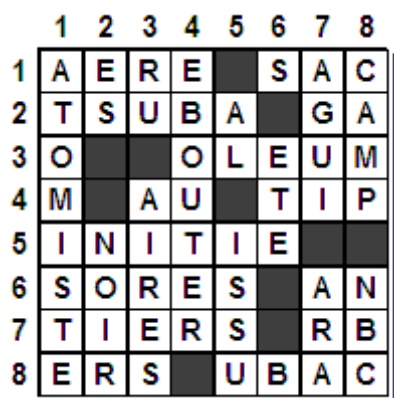
[Horizontalement]

- Qui ne touchent pas les bords de l'écu, en héraldique.
- Larve du hanneton. ~ As.
- Atmosphère. ~ Marque l'embarras.
- Démon masculin abusant des femmes pendant leur sommeil.
- Monnaies roumaines. ~ Bière anglaise.
- Se dit d'une fille en âge de se marier.
- Liaison. ~ Nids-d'abeilles.
- Roue d'une poulie dont le pourtour présente une gorge. ~ Qui n'agit pas avec rapidité.

[Verticalement]

- Joueur placé aux extrémités de la ligne d'attaque.
- Composé organique dérivant de l'ammoniac. ~ Pron. pers.
- Petit vol.
- Marque le lieu, le temps. ~ Le premier des nombres entiers.
- Bavardage continu.
- Tache de rousseur.
- Point de départ d'une chronologie particulière. ~ Grand cerf aux bois larges et aplatis.
- Monnaie de compte, dans la France d'Ancien Régime. ~ Le soleil s'y lève.

Solution du problème 205



Les recettes de Pierrot, parrain De Grin'Batiche



(Avec l'aimable autorisation de Pierrot de Lille)

Crème anglaise.



Pour ½ litre de crème anglaise

½ litre de lait entier, 5 jaunes d'œufs, 75g à 125g de sucre selon votre goût, ½ gousse de vanille ou 1 paquet de sucre vanillé.

Faire chauffer le lait dans une casserole à fond épais avec une ½ gousse de vanille coupée en 2 dans le sens de la longueur. Préparer un bac de glaçons pour réserver votre crème en fin de cuisson.

Travailler au fouet les jaunes d'œufs et le sucre, cela s'appelle blanchir.

Verser une partie du lait sur vos œufs, doucement en évitant de faire trop de mousse. Verser cet appareil dans le reste du lait et remettre cette casserole à feu doux.

Prendre une spatule en bois, mélanger sans cesse, au bout de 3 à 4 mn, la mousse en surface disparaît et la crème s'épaissit, vous n'êtes pas loin de 85°. Les jaunes sont assez cuits lorsque la



Médecins et pharmaciens de garde

➤ Médecin de garde :

Médi'ligne 59 : 03.20.33.20.33

(20h à minuit du lundi au vendredi - De 13h à minuit le samedi - De 8h à minuit les dimanches et jours fériés).

➤ Pharmacie de garde : 0825.74.20.30

(coût de l'appel 0,15€ la minute, tapez ensuite le code postal de notre commune : 59151)

ou alors sur internet : www.servigardes.fr

crème nappe sur votre spatule. Si vous tirez avec votre doigt un trait sur votre spatule inclinée, il reste marqué. Passer au chinois dans un récipient si possible en inox qui repose sur vos glaçons. La servir froide et la garder au réfrigérateur. Si vous la laissez bouillir, un petit coup de mixeur et elle redeviendra lisse très vite, ou la mettre dans une bouteille et secouer énergiquement. La passer au chinois pour éviter les petits grains.

Carnet.

Jules PETIT

le 14 février 2014

Elina RITZ

le 22 février 2014

Lindsay RIQUOIR

1^{er} mars 2014



Monique LECOMTE SIMON

le 27 février 2014

Marie Adèle BERNARD CAULIEZ

le 2 mars 2014

Arlette MACQUART - SZEEVALD

5 mars 2014

Où est mon bureau de vote ?

On peut avoir une hésitation sur son bureau de vote et, pour en être sûr, il suffit de vérifier sur sa carte électorale.

Bureaux de vote : N°1 et N°3, salle des fêtes, rue S.Allende ; N°2, mairie annexe, avenue de la gare.
Le N° d'ordre sur la liste électorale sert à retrouver plus vite votre position sur la liste d'émargement.

Mon n° sur la liste d'émargement

Mon bureau de vote

BUREAU DE VOTE N° 1	
Rue SALVADORE ALLENDE 59151 ARLEUX	
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE	
403	DUPONT Alfred Rue d'Hamel 59151 ARLEUX
01	
01/01/1950	39 LONS LE SAUNIER

Vigilance.

Si votre téléphone portable (ou même votre téléphone fixe) sonne une ou deux fois puis s'arrête, ou si la communication se coupe dès que vous décrochez ...ne rappelez surtout pas le numéro qui pourrait s'afficher, vous risqueriez de tomber sur un numéro surtaxé qui peut vous coûter cher !

Dites-vous que s'il s'agit de quelqu'un qui s'est trompé de numéro, c'est sans problème pour vous, et s'il s'agissait de quelqu'un qui voulait vraiment vous appeler (et qui a peut-être fait une fausse manœuvre), soyez tranquille, il (ou elle) rappellera !

Et surtout ne composez jamais de numéros commençant par 08 99 sauf s'il s'agit du numéro de quelqu'un que vous connaissez personnellement...sinon une fâcheuse surprise vous y attend (et attend votre porte-monnaie !)

Diagnostic de l'état du bâti ancien.



En préalable à la mise en place d'un dispositif d'amélioration et de valorisation de l'habitat privé ancien, nous vous informons que notre commune fait actuellement l'objet d'une étude.

À l'agenda

19 mars

Journée Nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie.

23 mars

Élections municipales, un tour uniquement.

28 mars

Conseil municipal, 18 heures, salle des fêtes..

5 avril 2014

Lavage voitures par les footballeurs de l'U13, Place de la mairie.

5 avril 2014

Concert école municipale de musique, salle des fêtes.

11 avril 2014

Conte musical avec le conservatoire de Douai, salle des fêtes H.Martel à partir de 19h.

12 avril 2014

Collecte de verre à domicile.

13 avril 2014

Motocross Régional UFOLEP

14 et 15 avril 2014

Balayage des fils d'eau.

19 avril

Chasse aux œufs organisée par l'association VMEA.

Celle-ci a pour but de calibrer un dispositif d'aides financières et techniques pour améliorer les logements anciens du centre-bourg.

A ce titre, durant les mois de mars 2014, les urbanistes de CITÉMÉTRIE, l'organisme chargé de mener cette étude, vont réaliser un état des lieux des besoins et prendre en photo des immeubles. Les enquêteurs, seront munis d'une lettre d'accréditation de la Communauté d'Agglomération du Douaisis et de la commune d'Arleux.

Si vous les croisez dans la rue, nous vous remercions de leur accorder votre meilleur accueil et de collaborer activement à cette enquête.

Pour toute question concernant cette enquête vous pouvez contacter Mme Alicia De Bastiani, de la Communauté d'Agglomération du Douaisis au 03.27.99.78.90 ou Marina CLASSE à la mairie d'Arleux.